

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Un solliciteur de marque  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217043>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Vous êtes à un cinquième étage et vous désirez descendre dans la rue. Vous pouvez passer par l'escalier ou sauter par la fenêtre. Personne n'hésitera à déclarer que la seconde voie est plus dangereuse que la première. Et cependant qui sait ? En sautant par la fenêtre vous pouvez tomber dans la hotte vide d'un boulanger qui passe; il aura les reins cassés et vous ne vous ferez aucun mal.

Le cas s'est produit dans je ne sais plus quelle ville — en Amérique, naturellement — et a même donné lieu à un procès. En descendant l'escalier, au contraire, vous glisserez sur une pelure d'orange et vous romprez le cou. Quel était pour vous, et ce jour-là, le chemin dangereux ?

Vous ferez bien, cependant, si jamais vous êtes placé devant l'alternative, de prendre l'escalier; les accidents heureux sont rares, plus rares encore que les autres...

Dans l'ignorance totale où nous sommes de ce qui nous attend à chaque seconde, que pouvons-nous faire de mieux, en effet, que de nous laisser guider par nos expériences antérieures et par celles d'autrui ?

On peut conclure en disant : pour l'individu, le danger n'existe pas, ou, si vous préférez, il n'y a que danger nul ou danger absolu. Seul existe le cas particulier : l'accident. A l'expérience à décider.

...Puisque nous ne pouvons rien prévoir dans cet ordre d'idées, évitons tout au moins de nous faire du souci inutile; ne soyons pas pusillanimes. Soyons prudents, mais sans aucune peur de ce qui échappe complètement à notre contrôle...

#### EXPOSITION NATIONALE D'ART APPLIQUÉ

Le comité de l'Exposition nationale d'art appliquée, qui aura lieu à Lausanne, dans la Halle du Comptoir suisse, du 6 mai au 25 juin prochain, reçoit encore de nombreuses demandes d'exposants qui ne se sont pas inscrits dans les délais réglementaires. Il s'efforcera d'en tenir compte dans les limites de la place dont il dispose.

Le Département fédéral de l'Intérieur a décidé de résérer, sur les fonds de chômage des artistes suisses une somme de 10,000 francs pour des achats à l'exposition. La subvention fédérale de 12,000 francs et celles votées par l'Etat de Vaud et Lausanne prouvent l'intérêt que les pouvoirs publics portent à cette première manifestation générale de l'art appliquée et des industries d'art suisses.

Il importe que ce bel effort soit appuyé par toute la population et, principalement, par les milieux professionnels. Le comité d'organisation adresse un chaleureux appel aux sociétés qui groupent les représentants du commerce et de l'industrie, les invitant à organiser des visites en commun de l'exposition. Des conditions très favorables ont été prévues pour les visites collectives.

Le secrétariat de l'Œuvre, place de la Cathédrale, 12, à Lausanne, donnera tous les renseignements complémentaires désirables.

#### LE CHEMIN DU PARADIS

**A**X\*\*\*, mourait, il y a quelques semaines, un honorable citoyen (ou citoyenne ?) qui, suivant les prescriptions légales, fut enseveli au cimetière communal. Or, à en croire un correspondant de la feuille locale, le convoi funèbre ne serait arrivé au champ du repos, situé à un bon quart d'heure du village, qu'après avoir passé par des aventures du plus haut comique.

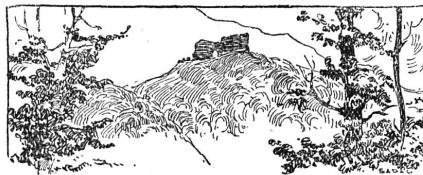
Voici ces lignes que nous transcrivons littéralement :

« La rumeur publique veut que, à l'occasion des dernières élections communales, nos édiles se sont engagés à apporter dans la gestion de l'administration une stricte économie; loin de nous l'idée de les blâmer puisque c'est le contribuable qui paie. Est-ce une raison suffisante, cependant, pour pousser cette économie à l'extrême ? Ceux qui ont assisté à un ensevelissement, ces derniers temps, ont pu en juger. On n'avait pas donné un seul coup de pelle sur toute la traversée de la localité et le corbillard ballotté de droite et de gauche n'est arrivé à « bon port » que grâce à la bonne volonté de ceux qui, à la force du poignet, l'ont empêché de basculer, et après plusieurs arrêts, pour permettre au pauvre bidet de reprendre son souffle. Puis le tableau de

ce « porteur » qui, manquant le pas, roule avec le « Directeur des sépultures » à côté du char funèbre. Enfin, ceux qui suivaient se souviendront longtemps de cette file indienne et du pas de course désordonné qui leur fut imposé par moments. »

Le tangage du corbillard, la chute d'un « porteur » et de M. « le directeur des sépultures », la file indienne du convoi, et surtout... le pas de course que celui-ci fut obligé de prendre à un moment donné, en vérité, cela a dû être plutôt cocasse.

Rocharnon.



A AIGREMONT

quelque distance du Sépey, dans la vallée des Ormonts, la route des Diablerets passe au pied d'un mont aux côtes rapides et ébouleuses qui forme une sorte d'éperon.

Sur ce mont est le hameau des Voëttes formé de chalets épars au milieu des pâturages. A l'extrémité du mont se voient les ruines du château d'Aigremont. Il ne s'agit pas de ruines donnant une idée bien précise du donjon qui se dressait là. Il ne reste guère qu'un grand mur debout au milieu des sapins et des amas de pierres entre lesquelles croissent des myrtilles et des framboisiers.

L'histoire de cette antique forteresse m'a tenté. J'ai cherché le récit de la prise d'Aigremont par les Bernois et de la fuite de la demoiselle allant jeter son trésor dans le lac des Chavonnes.

Mais ce qui est le mieux resté dans ma mémoire c'est le récit que nous fit un brave montagnard, interrogé par mon père au sujet de ces ruines :

Il y a plusieurs années déjà que vivaient aux Voëttes deux frères Z., qui étaient de véritables bandits. Tout le monde les redoutait comme le feu. Il n'y avait méchante farce qui n'ait ces deux coquins pour auteurs. Ne craignant ni Dieu ni diable, ils juraient comme des païens, buvaient comme des trous, battaient quiconque voulait leur résister. Quand il y avait bal aux Mosses, à la Combillaz ou au Sépey, les filles s'enfuyaient dès que les deux Z. arrivaient. Ces colosses barbus, hauts de taille et toujours à moitié ivres terrorisaient la contrée.

« Voyez-vous, continua notre homme, les montagnards, c'est tout bon ou tout « croutie ». Ceux-là étaient de la « vermine du diable. »

Un soir qu'ils avaient fait du scandale dans le café du père Rime, aux Mosses, le vieux Chapalay du Lyoson d'en-bas leur dit :

— Je parie que vous n'oseriez pas aller la nuit de Noël sur les ruines d'Aigremont.

— Tu es fou, vieux, lui répondit Jean Z. Qu'est-ce que ces cailloux peuvent bien me faire ? On y a été des centaines de fois sur ces ruines; on y a même porté des draps pour faire croire aux revenants. Quand la Suzette Morerod est arrivée à moitié morte de peur à Vers l'Eglise, en racontant qu'elle avait vu des fantômes, c'était nous, vieux ! Ah ! on en a des farces dans notre sac.

— Allez toujours, reprit Chapalay. Je parie ma tête que si vous allez à Aigremont la nuit de Noël vous mourrez tous deux dans l'année.

On était le 24 décembre. Les deux Z. annoncèrent bien haut au Café de la Poste qu'ils passeraient la nuit à Aigremont et que, si le seigneur se montrait avec ses filles ils les feraient vivement déguerpir en bas des rochers.

En vain le père Z., un vieillard honnête dont la vie avait été gâtée par ses deux coquins de fils, les supplia de ne pas tenter Dieu.

Ils partirent vers les 10 heures et les montagnards des Voëttes les entendirent passer hurlant leurs chants sauvages, frappant à coups de gourdin contre les portes de tous les chalets.

La nuit était magnifique. La lune brillait. La neige étincelait. Pas un bruit. Le dernier chalet passé, nos hommes se calmèrent. César Z. dit à son frère, avec un horrible juron :

— Tu sais, je vais lui en faire un de Noël, à ce vieux fou de Chapalay. Il me le payera : nous faire passer une nuit aussi froide sur ce monticule, cela mérite une vengeance éclatante.

Ils arrivèrent à Aigremont, s'appuyèrent contre un sapin, allumèrent leurs pipes et parlèrent de leur vengeance.

Minuit sonnait à l'horloge du Sépey. Aussitôt une lueur apparut sur la colline. D'un creux sombre sortit un homme d'aspect vénérable, portant une grande barbe blanche, vêtu de la cotte des chevaliers. Il fit lentement le tour des ruines, s'arrêtant de temps en temps comme pour donner des ordres à des soldats invisibles.

Quand il passa près des deux frères, ceux-ci se cachant derrière leur sapin lui allongèrent chacun un formidable coup de gourdin. Les bâtons heurtèrent le sol avec tant de force que les deux hommes les lâchèrent. Mais le fantôme n'avait pas bronché. Il continua sa marche solennelle; il fit au moins cent fois le tour du château et chaque fois les deux Z. essayaient de le frapper, mais ne frappaient que le vide.

La dernière fois le fantôme s'arrêta aux quatre coins du donjon en répétant d'une voix basse et rauque : « Malheur, malheur, malheur ! » Puis il disparut comme il était venu.

Un frais éclat de rire retentit. Nos bandits tressaillirent : ils venaient de reconnaître une voix de jeune fille et se promirent bien de ne pas se laisser jouer par elle comme par le vieux chevalier. Elle était vêtue de blanc, portait une longue traîne et avait jeté un voile sur sa tête. Elle parlait. Ils entendirent ces paroles : « Oui, je prendrai soin du trésor, je m'en vais jusqu'à Aï et je le remettrai à la fée. Adieu père. » Puis elle se mit à courir légère et lumineuse. Ils s'élancèrent à sa poursuite.

Depuis longtemps ils entendaient parler de ce trésor, et il était là.

La châtelaine se dirigea vers la côte rapide qui descend jusqu'à la Grande-Eau. On entendait le bruit métallique des pièces d'or. César, plus leste que son frère, bondissait comme un chamois. Il s'accrochait aux sapins, se retenait aux branches. Tout à coup il glissa et, avec la rapidité de l'éclair, tomba jusqu'au bas des rochers.

Au même instant, son frère qui le suivait entendit de nouveau les mots : « Malheur, malheur, malheur ! » Tremblant de peur, il remonta la pente comme un fou. Rien. Tout était tranquille. On n'apercevait ni seigneur ni demoiselle.

Alors, saisi d'une peur atroce, Jean Z. s'enfuit, laissant tout, sa pipe, son chapeau, son bâton. Il entra dans son chalet, en barricada les portes et les fenêtres, et, toute la nuit, hurla de terreur.

Le matin le postillon trouva le cadavre de César déjà entamé par un renard.

Quand on voulut ramener ce corps, Jean prit son fusil et déclara que le premier qui entrerait aurait son affaire.

Dès lors il vécut comme un détraqué, assez tranquille le jour, mais craignant la nuit. Un matin on le trouva pendu à sa porte. Tout le monde dit : « Quel bon débarras ! »

Les deux frères, morts dans l'année selon la parole du vieux Chapalay, furent vite pleurés et personne n'osa plus aller chercher le trésor d'Aigremont.

Henri de Forel.

#### UN SOLICITEUR DE MARQUE

**M**ONSIEUR Aloys Cherpillod, avocat, à Moudon, a narré, au cours de la dernière séance du « Vieux Moudon », sous le titre de : « Un solliciteur de marque », le passage de François Bonivard à Moudon, le 25 mai 1530.

En 1531, a-t-il dit, Genève abattit une partie des murailles et fit ainsi disparaître le prieuré de Saint-Victor, qui a joué un rôle important dans les destinées et les malheurs de François Bonivard.

Né en 1493, Bonivard fut le successeur de son oncle dans la charge de prieur. Intelligent, instruit, Bonivard aurait peut-être joué un rôle en vue à la cour de Savoie; mais à la mort de son oncle, il fit don à la ville de Genève des trois couleuvrines servant à la défense du prieuré de Saint-Victor, et que son oncle, par testament, avait désiré voir convertir

en cloches (en attendant de voir, comme pendant la grande guerre, les cloches transformées en canons !).

Le duc de Savoie, qui désirait ces couleuvrines et qui aurait bien voulu ne pas les voir tomber entre les mains de la frondeuse Genève, ne pardonna pas ce don de Fr. Bonivard, d'où les péripéties de la vie de celui-ci. Arrêté une première fois, le prieur fut relâché à condition de renoncer à son prieuré. Après des démarches infructueuses pour rentrer en possession de son bien, Bonivard céda Saint-Victor à la ville de Genève en s'en réservant les revenus.

C'est pendant la seconde partie de sa vie que Bonivard rédigea avec Froment, les « Chroniques de la ville »; il écrivit d'autres ouvrages encore et mourut en 1570, âgé de 77 ans. Marié quatre fois, il fut malheureux, en tout cas, avec deux de ses femmes; la fin de sa vie fut pauvre et misérable.

Ce qui l'amena à Moudon, en mai 1530, c'était toujours la rivalité entre la Savoie et Genève. Si Bonivard ne fut pas le héros légendaire des libertés genevoises, il fut courageux et hardi, bon patriote, travaillant à l'indépendance genevoise. Il s'agissait, en cour baillivale de Moudon, d'examiner une affaire avec le comte Jean II de Gruyère. Bonivard vint à Moudon dans l'intention de déjouer les menées du duc contre Genève et contre le traité de combourgeoise entre cette ville d'une part, Berne et Fribourg, de l'autre part; le duc demandait aussi à Bonivard de céder le prieuré de Saint-Victor à une maison religieuse de Champéry, en échange d'une pension annuelle.

M. Cherpillod décrit l'arrivée de Bonivard à Moudon, monté sur sa mule; il se rend à l'hôpital de la Vierge Marie, sur l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel, où devaient se tenir les séances solennelles. Bonivard n'obtint pas ce qu'il espérait et l'on prépara certainement à Moudon un guet-apens contre le malheureux prieur.

Un des agents du duc, François Noël, retint Bonivard et lui offrit l'un de ses valets comme guide; tout un complot avait été organisé pour s'emparer de Bonivard, malgré le sauf-conduits qu'il tenait du duc de Savoie. On se mit en route par le Jorat; comme Bonivard et son guide arrivèrent à Sainte-Catherine, une bande sort des taillis, attaque le prieur et son guide, d'un coup de couteau tranche la ceinture de son épée. Bonivard est ensuite emmené à Chillon par le chef de cette bande, qui était capitaine au château; ainsi le duc de Savoie se débarrassa d'un adversaire gênant. On sait que Bonivard fut délivré en 1536 par les troupes bernaises, alliées de Genève, marchant à la conquête du Pays de Vaud.

**CHEZ LE MARCHAND DE VIN.** — *L'apprenti :* — Veuillez me dire, patron, sur quelles bouteilles je dois mettre les étiquettes 1864 et 1865 ?

**Le patron :** — Il m'é semble qu'avant un peu de réflexion, tu devrais comprendre toi-même que celui que nous avons fabriqué en premier lieu, c'est le 1864 et le dernier le 1865.



POULARD ET MOTTU

### III

#### UNE AVENTURE DE VOYAGE

La difficulté grandissante de vivre à « Losenau » sans rien faire; les rebuffades de plus en plus fréquentes des gens — « ôtez-vous de partout ! » — le souvenir des paroles du vieux Béguin célébrant les beautés du vagabondage dans la campagne, tout cela décida, une fois encore, Poulard et Mottu à tenter les chances d'un petit voyage. Ce fut, d'ailleurs, leur dernière tentative en ce domaine.

Donc, un jeudi matin, ayant récolté la veille quelques sous à aider au déchargement de deux wagons d'oranges à la gare du Flon, Poulard et Mottu quittaient la ville, subrepticement, sans avertir

tir les camarades. Trop souvent, ils avaient esquissé un faux départ dont les autres s'étaient moqués, accueillant leur rapide retour avec des riaillères au gros sel. Cette fois-ci, ils ne voulaient pas s'exposer à semblable réception. Ils n'avertirent ni Pierre, ni Paul, ni Jaques et se mirent en route, paisiblement, vers neuf heures, comme s'ils étaient partis pour un tour à Ouchy ou à Beaulieu.

Et puis, pour éviter la rencontre de gendarmes connus, ils iraient à La Côte. Jusqu'alors, leurs escapades étaient bornées à de brèves expéditions dans le district de Lavaux, sans jamais dépasser Cully, qui leur paraissait déjà aux confins du monde habitable. Mais à Pully, mais à Lutry, mais à Cully, mais dans toute cette région, Poulard et Mottu étaient connus de la maréchaussée, et celle-ci ne laissait pas que de s'intéresser, parfois avec une persistance indiscrette, à leurs petites pérégrinations. Mieux valait donc, puisque aussi bien le voyage projeté serait de quelque durée, choisir un pays où les deux, camarades fussent ignorés des porteurs de képis et d'épaulettes. Or, la Côte présentait pour eux cette réjouissante singularité. Leur décision fut, par conséquent, rapide et sans discours préalables. D'ailleurs, Poulard ayant parlé, Mottu approuva.

\* \* \*

Les débuts du voyage furent encourageants. Poulard et Mottu arrivèrent à Renens sans hâte, marchant d'un joli pas de promenade, en rentiers satisfaits de la vie et d'eux-mêmes. Le tramway les rattrapa à la station du Grand-Hôtel et, naturellement, ils s'arrêtèrent pour regarder. Tout spectacle à sa valeur pour des excursionnistes intelligents. Une dame descendit, très vive et très fâchée. Elle était possesseur d'une grosse malle que le contrôleur déposa sur le chemin, tandis que la bonne dame récriminait contre un certain Jaccaud qui eût dû être là « avec le char » et qui, apparemment n'y était pas.

— Ah ! ce Jaccaud, ce Jaccaud, quel tour il me joue là ! Est-il possible ?

Et elle virevolta sur place, examinant toutes les directions par lesquelles « ce Jaccaud » pouvait venir. Mais, comme sœur Anne, la bonne dame interrogait vain. Tout à coup, apercevant Poulard et Mottu, qui n'avaient pas l'air de personnages accablés d'occupations, elle leur demanda de remplacer « ce Jaccaud » et de porter la malle jusqu'à la Villa Rose, sur la route d'Ecublens.

— Ce n'est pas loin. A peine trois kilomètres. A vous deux, ça ne pèsera rien.

Dire que la proposition leur agréa beaucoup serait exagéré, mais trop veules pour refuser, ils acceptèrent, se soumettant à ce détail de leur existence, comme ils se soumettaient aux autres. Poulard dit :

— Moi je veux bien.

Et Mottu, sans parler, se baissa et saisit la poignée du coffre. Ce geste était un acquiescement. Ils partirent. Le coffre n'était pas lourd et le trajet n'était pas long. Curieuse, la petite dame — cinquante ans, peut-être — interrogea les deux camarades. Poulard, naturellement, se chargea de la réponse qui, naturellement encore, le représentait, lui et son fidèle, comme des ouvriers victimes du chômage et en quête d'un travail quelconque.

En ville, assurait Poulard, pas moyen de gagner un sou. Les chantiers renvoient du monde.

Et il sut si bien débiter son aimable récit, que la bonne petite dame en fut tout attendrie. A la villa, elle les fit manger copieusement, leur donna à chacun vingt sous et dans un journal, assez de vivres pour attendre le lendemain sans craindre la famine.

Ils partirent émerveillés pour la pinte la plus voisine, dégustèrent là deux ou trois petits verres, firent remplir la « topette », puis, d'un pas allégé, ils allèrent choisir dans le bois d'Ecublens un endroit pour y passer la nuit. Réellement le voyage s'annonça bien.

\* \* \*

Et à l'aube suivante, Poulard et Mottu se réveillèrent sur un lit de feuilles mortes. Ils s'ébrouèrent comme des chiens mouillés et Poulard, toujours vaguement soucieux d'hygiène et de propreté, alla se débarbouiller dans la minuscule rivière qui tra-

verse le bois. Mottu, lui, dédaigneux des luxes mondiaux, attendit en cassant la croûte.

— Marche, commanda Poulard en revenant.

— Où va-t-on ?

— Sur Morges.

— On ferait peut-être mieux d'attendre à demain.

Poulard s'étonna.

— Demain ? Pourquoi demain ?

Son accent était si peu sympathique que Mottu hésita à répondre. Cependant il hasarda :

— C'est que... aujourd'hui... c'est vendredi...

— Et après ?

— Vendredi treize... un sale jour.

Poulard se fâcha.

— Laisse-moi donc tranquille avec tes histoires de bedan !

— Bedan ! Bedan !

— Oui, bedan ! Tes jeux de cartes, tes gandoises, tes bêtanies... Tiens, veux-tu que je te dise : tu es plus fou que les fous !

Mottu grommela deux ou trois paroles contre les gens qui ne veulent rien croire et qui pensent tout savoir, puis il se tut, digérant en silence l'épithète de bedan si généreusement octroyée par Poulard.

Ils marchèrent.

En traversant le village d'Ecublens, une halte fut jugée nécessaire. On but un déci de lie à l'auberge. Et, de là, paisiblement, à douce allure, on descendit à St-Sulpice où un repos s'imposait. Ils avaient encore trente sous et des jaunes, et achetèrent du pain qu'ils mangèrent hors du village, au bord de la route, sous un noyer. Un petit somme là-dessus et, tout ragaillardis, Poulard et Mottu suivirent dès lors la grande route. Poulard sifflotait. La vie lui semblait souriante. Il dit :

— Béguin a raison. La campagne c'est rudement chouette.

Mottu grogna une vague approbation.

A Préverenges, deux décis de lie.

(A suivre.)

*Sami de Pully.*

**Kursaal.** — Samedi et dimanche à 20 h. 30, deux dernières soirées de la plus gaie des opérettes modernes : « La Chaste Suzanne », trois actes à grand spectacle, à l'endiable music de Gilbert, avec Mme Mary Petitdemange et toute la troupe. Au 2<sup>me</sup> acte, formidable bataille de serpentins entre les artistes et le public.

Dimanche à 14 h. 30, matinée extraordinaire avec « La Fille du Tambour-Major », opérette militaire à grand spectacle en 4 tableaux, d'Offenbach, avec l'entrée triomphale des Français à Milan, etc.

Lundi, relâche. Mardi : « La Fille du Tambour-Major »; mercredi : « Les Mousquetaires au Couvent »; jeudi : « Les Dragons de Villars »; ces trois représentations sont offertes aux dames.

La semaine prochaine s'ouvrira la saison d'un mois d'opéra avec le superbe quatuor lyrique que M. Wolff-Petitmange vient d'engager à Paris.

**Royal Biograph.** — Le Royal Biograph présente cette semaine un programme copieux, varié, artistique, enfin de quoi satisfaire toutes les exigences. « La Neige sanglante », splendide drame de l'Alaska, dont les trois actes se passent parmi les chasseurs de cette région des neiges éternelles. « Boby chauffeur émérite ! », comédie conique du meilleur goût. « Au pays de la résine », film documentaire, et dernière de l'immense succès populaire : « L'Orpheline », qui verra ses misères terminées et pourra goûter d'un bonheur parfait. Dimanche 26, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

**DEMANDEZ PARTOUT**  
„Lun“ Cocktails  
L'AS DES APÉRITIFS  
MARQUE DÉPOSÉE DISTILLERIE VALAISANNE S.A.  
DIQU SION

*Noblesse*  
vermouth délicieux  
SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.  
J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.